



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/80/Add.1  
31 janvier 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

### RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LA SIERRA LEONE

#### Additif

1. Me référant au paragraphe 27 de mon rapport principal (S/1997/80), je tiens à informer le Conseil que le coût de la mise en place et du fonctionnement d'une opération de maintien de la paix en Sierra Leone pendant une période de huit mois est évalué à environ 47 millions de dollars, sur la base du coût intégral, compte tenu du calendrier d'application proposé de l'Accord d'Abidjan et du plan d'opérations figurant respectivement dans les annexes I et II dudit rapport. Ce montant total comprend environ 16,6 millions de dollars correspondant à des dépenses non renouvelables, qui ont trait pour l'essentiel au déploiement et au rapatriement du personnel militaire et civil et au matériel, ainsi qu'à la création de trois zones supplémentaires de regroupement temporaire. Les dépenses renouvelables de fonctionnement de l'opération s'élèvent à environ 30,2 millions de dollars et correspondent au coût de l'appui nécessaire à 720 soldats, 60 observateurs militaires et 276 fonctionnaires civils.
2. On trouvera dans l'annexe au présent rapport, pour information, une ventilation des prévisions de dépenses par grande catégorie de dépenses.
3. S'il s'avérait nécessaire de modifier le calendrier d'application de l'Accord et le plan d'opérations figurant dans les annexes I et II de mon rapport principal, j'informerai le Conseil de sécurité de tout changement qui en résulterait dans les prévisions de dépenses de l'opération.
4. J'ai l'intention de proposer à l'Assemblée générale, si le Conseil de sécurité décide de créer une opération de maintien de la paix comme il est prévu dans l'annexe II de mon rapport, que les coûts y relatifs soient considérés comme une dépense de l'Organisation à supporter par les États Membres conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies et que les contributions des États Membres soient inscrites au compte spécial qui serait créé pour l'opération en Sierra Leone.

## ANNEXE

Prévisions de dépenses correspondant à l'opération des Nations Unies  
en Sierra Leone pour une période de huit mois

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	Total, dépenses
1. Dépenses afférentes au personnel militaire	2 400	12 240	14 640
2. Dépenses afférentes au personnel civil	520	10 960	11 480
3. Locaux/logements	445	565	1 010
4. Réparations de l'infrastructure	450	—	450
5. Transports	2 070	1 150	3 220
6. Opérations aériennes	100	1 225	1 325
7. Opérations navales	—	—	—
8. Communications	1 220	780	2 000
9. Équipement divers	2 630	—	2 630
10. Fournitures et services	—	1 375	1 375
11. Fournitures et services afférents à la tenue d'élections	—	—	—
12. Programmes d'information	5	255	260
13. Programmes de formation	—	—	—
14. Programmes de déminage	—	—	—
15. Assistance au désarmement et à la démobilisation	950	—	950
16. Fret aérien et de surface	5 860	—	5 860
17. Système intégré de gestion	—	—	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	—	—	—
19. Contributions du personnel	—	1 600	1 600
<b>Total, lignes 1 à 19</b>	<b>16 650</b>	<b>30 150</b>	<b>46 800</b>

-----